

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 29 mars 2023

**portant nomination au conseil d'administration du Comité professionnel de développement
et de promotion de l'habillement**

NOR : ECOI2303851A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique**

Vu la loi n° 78-654 du 22 juin 1978 concernant les comités professionnels de
développement économique ;

Vu le décret n°84-388 du 22 mai 1984 relatif au comité de développement et de
promotion du textile et de l'habillement;

Vu l'arrêté du 8 août 2019 portant nomination au conseil d'administration du Comité
professionnel de développement et de promotion de l'habillement ;

Vu la proposition de la Fédération française du prêt à porter féminin, syndicat
professionnel représentatif du secteur, en date du 25 janvier 2023 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration du comité de développement et de promotion de
l'habillement :

Monsieur Yann RIVOALLAN, en remplacement de Monsieur Elie WEILL

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au
Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 mars 2023

Pour le ministre chargé de l'industrie et par délégation :

Le chef du service de l'Industrie,

R. BONENFANT